

Universités : « Situation préoccupante, voire alarmante » (L. Adoui, France Universités)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°451434 - Publié le 27/08/2026 à 12:00

Imprimé par - abonné # - le 03/09/2026 à 21:48



Lamri Adoui - © D.R.

« La situation est préoccupante de façon générale et alarmante pour un certain nombre d'établissements », déclare Lamri Adoui, président de France Universités, interrogé par News Tank sur la situation financière des universités, lors de l'AG (Assemblée générale) de rentrée des présidents d'université à Toulon le 26/08/2026.

S'il ne dispose pas encore des chiffres 2026, « plus de la moitié des universités étaient en situation déficitaire en 2025 », indique-t-il. « Ce sont plusieurs centaines de millions d'euros dont on parle ».

« Nous avons normalement l'engagement de la part de notre ministre que nous n'aurons pas à payer l'augmentation du CAS Pensions initialement prévue. Ce serait une très bonne nouvelle si c'est confirmé ; cela nous permettrait aussi de nous consacrer par exemple à la défense des budgets de la loi de programmation pour la recherche qui est aujourd'hui très mal respectée au niveau de l'État ».

« Nous sommes maintenant dans la projection de la construction de budget 2027 qui sera une discussion probablement très difficile, dans le contexte de l'élection présidentielle à venir », ajoute-t-il.

France Universités « essaye donc de convaincre notre ministre — qui est convaincu qu'il faut augmenter les budgets — et la représentation nationale qui vote ces budgets, que c'est très important pour les universités. Mais nous sommes aussi conscients qu'on est sur une année assez particulière : est-ce qu'un budget sera voté ? Et si oui, dans quelles conditions ? On est incapable de le dire aujourd'hui ».

Financement des universités : analyse différente de celle du ministère

Lamri Adoui indique que dans le cadre des Assises sur le financement des universités, France Universités et le Mesre (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace) avaient « parfois des analyses différentes. Et en fait, on a évidemment tous les deux raison :

- il y a à la fois des subventions pour charge de service public qui augmentent un tout petit peu tous les ans,
- mais jamais à périmètre constant, c'est-à-dire qu'on nous transfère des charges supplémentaires qui font qu'en réalité nos budgets sont à la baisse ».

Il ajoute que les universités ont « un peu lutté sur des charges supplémentaires : la protection sociale complémentaire, le CAS Pensions, c'est-à-dire les cotisations de retraite qu'on paye pour nos personnels, qui pompe du budget qui n'est pas complètement au cœur des missions des universités.

Nous préférons consacrer des budgets à de la vie étudiante, à de la formation et à de la recherche plutôt que de payer des pensions de retraite ou de la protection sociale complémentaire. Le rapport des Assises pointe le fait que si rien n'évolue dans les prochaines années, il est très clair que toutes les universités auront une trajectoire baissière et seront déficitaires à l'horizon 2030 ».

Universités en déficit ou pas : une distinction « artificielle »

Pour [Xavier Leroux](#), président de l'Université de Toulon, la distinction entre universités en déficit ou pas est « un peu artificielle. Certaines universités ne sont pas en déficit, non pas pour des raisons de courage ou de volonté, mais parce qu'elles ont pu réduire des activités de formation et de recherche » par manque de financement. Et même si ces universités « ne sont pas identifiées comme étant en déficit, il y a déjà un impact très négatif de cette situation financière sur l'activité, sur les étudiants, sur les entreprises de leur bassin économique ».

Interrogée par News Tank, une présidente d'université indique que le budget est au premier plan des discussions de cette AG, pas seulement le budget 2027, mais aussi celui de 2026, les universités attendant encore des financements sur la base desquels elles ont monté leurs budgets 2026.

Attente de « choix budgétaires courageux »

« Le Premier ministre [Sébastien Lecornu], il y a maintenant un moment, a élevé ces questions d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation au rang d'une des cinq priorités de la Nation : nous attendons que cela se traduise par des choix budgétaires courageux, dans un moment qu'on sait difficile », indique Lamri Adoui.

« Nous souhaitons qu'on arrive à définir des trajectoires qui puissent nous permettre de gagner ces moyens qui nous manquent aujourd'hui, à la fois pour répondre aux enjeux territoriaux et pour peser dans la compétition internationale. Rappelons qu'aujourd'hui, la France investit 75 Md€ de moins par an que l'Allemagne sur la recherche et l'innovation. Il nous manque 25 Md€ par an — dont un tiers d'argent public — par rapport à la promesse des 3 % de PIB (Produit intérieur brut) faite à Lisbonne y a 25 ans ! ».

Et le président de France Universités d'appeler de ses vœux « de la programmation qui nous permette d'avoir de la visibilité pluriannuelle sur ce qu'on peut engager comme programmes ».

« Mettre en place des priorités »

« Des universités ont su faire des choix pour finalement parfois mieux fonctionner. On a donc aussi des améliorations internes à réaliser. Nous sommes opérateurs de l'État et nous devons améliorer notre efficacité également », déclare Xavier Leroux, également président de l'[Aur.ref \(Alliance des universités de recherche et de formation\)](#).

« Mais ce qu'il convient de mettre en place, ce sont des priorités, c'est la stratégie au niveau national pour savoir comment on la décline au niveau des universités ; ce qui veut dire *de facto* que d'autres sujets ne seront plus prioritaires et mis en second rang ; avec l'autonomie des universités qui est aussi le gage d'une dynamique propre dans les territoires.

Ce sont ces questions-là fondamentales qu'il faut résoudre ; et à partir de là on pourra voir quels sont les moyens financiers dont on aura besoin pour décliner cela [...]. Nous ne sommes pas dans une démarche ne consistant qu'à dire qu'on a besoin de plus d'argent pour fonctionner ; nous sommes bien conscients de la situation globale du pays. »

« On n'a pas du tout peur de l'évaluation »

« On n'a pas du tout peur de l'évaluation du moment qu'elle est claire, transparente, sincère et contradictoire », déclare [Lamri Adoui](#).

« Même si nous considérons qu'on ne reçoit pas assez d'argent public, nous pensons que la représentation nationale est légitime à demander ce qu'on fait du financement public. Nous avons aussi défendu le [Hcéres \(Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur\)](#) quand il a été attaqué [...].

Nous sommes tout à fait aptes à rendre des comptes sur tous les sujets et à expliquer le fonctionnement des universités qui de notre point de vue sont aujourd'hui un bastion démocratique. »

Droits différenciés : « le décret va être appliqué »

Questionné par News Tank sur le sujet de la généralisation des droits différenciés, « le décret va être appliqué », répond Lamri Adoui. Toutefois, il y voit une « restriction » sur l'autonomie des universités qui doivent procéder selon lui à des exonérations « à l'échelle individuelle de chaque personne, au détriment peut-être d'une stratégie globale d'établissement ».

« Nous avons fait remarquer ce point au ministère : des universités appliquaient ces droits différenciés, mais pouvaient par exemple avoir la volonté de sanctuariser un master éminemment stratégique sur un territoire ou une collaboration avec un pays extrêmement stratégique et privilégié. Or le texte tel qu'il est rédigé rend cela impossible : il faut descendre à l'exonération à l'échelle individuelle, ce qui demande un travail extrêmement important à nos services dès cette rentrée universitaire, sachant qu'on a plus de 10 % d'étudiants internationaux dans nos établissements. »

« Pas une réponse au sous-financement des universités »

Plus largement sur le sujet des droits différenciés, Lamri Adoui estime qu'« il ne faut pas être dogmatique. Mais ce n'est pas du tout une façon de répondre aux enjeux budgétaires des établissements et au sous-financement des universités, car :

- beaucoup de gens sont en dehors l'application des conditions d'application de ces droits ;
- il y a la possibilité d'exonérer 30 % des étudiants ;
- et il faut réinjecter une bonne partie de la masse financière générée par les étudiants qui vont devoir payer ces droits différenciés dans l'amélioration de la qualité de l'accueil des étudiants internationaux.

Au final, ce qui restera libre de droit vis-à-vis de budget de l'université est extrêmement marginal ».

Quant à savoir si cette décision politique sur les droits différenciés entraîne déjà des baisses d'inscription : « je ne suis pas capable aujourd'hui de le dire ».

« On ne sait pas encore, car il peut aussi y avoir un décalage dans le temps dans la réaction des étudiants internationaux. Dans un ou deux mois, on aura une meilleure lecture et on pourra comparer date à date », complète Xavier Leroux.

Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) : inquiétudes sur les moyens alloués par l'État

Interrogé par News Tank sur la mise en place des Comp, « une dizaine d'universités en ont signé un cet été », indique Xavier Leroux. « Que sur le principe, on ait une discussion stratégique avec l'État sur notre vision, notre trajectoire et notre projet d'établissement, cela ne me choque pas du tout, c'est même très positif. Mais on verra dans la durée si les établissements ont eu des moyens », ajoute Lamri Adoui.

« La question ce sont les modalités de mise en œuvre des financements, de leurs conséquences sur l'activité... tout cela n'est pas encore complètement écrit. Des interrogations restent en suspens », complète Xavier Leroux.

Également interrogé par News Tank, un président d'université ayant récemment signé un Comp indique que le dispositif « s'est un peu construit en direct avec le ministère » et que les moyens obtenus ne sont pas tout à fait à la hauteur de ce qu'il avait espéré.

Il attendait aussi de ce nouveau Comp une discussion globale sur les ressources, les coûts et les missions de l'établissement : « on a juste fait un pas dans cette direction ». Il indique aussi que sur les Comp précédents à 0,8 %, les engagements financiers de l'État ne sont pour l'instant pas tous tenus ; ce qui est selon lui de nature à interroger sur la solidité de la signature de l'État, avec le risque de créer des déceptions en interne dans les universités concernées et des inégalités entre universités. « On est dans le flou, ce serait un message désastreux si l'État ne tient pas ses engagements », conclut-il.

Précarité étudiante « toujours prégnante en cette rentrée »

Lamri Adoui évoque aussi « les questions de précarité étudiante toujours prégnantes en cette rentrée universitaire. Nous travaillons beaucoup sur ces sujets tel que le lancement d'épiceries sociales et solidaires dans un certain nombre d'établissements ».

Il rappelle aussi que le logement « est le premier poste de dépense des étudiants internationaux : nous appelons donc depuis assez longtemps de nos vœux la deuxième de la réforme des bourses étudiantes qui avait été annoncée en 2022 ». Il pointe « aujourd'hui des effets de seuil considérables [...]. Les établissements font vraiment ce qu'ils peuvent avec des moyens qui sont aussi ceux de la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) et ils mobilisent aussi leurs propres moyens avec beaucoup d'efforts sur les services de santé étudiante, la santé mentale devenant le premier motif de consultation ».

Le logement est selon lui « un sujet extrêmement préoccupant, car tout le monde n'a pas la possibilité de se loger dans le parc locatif privé, que ce soit pour des raisons financières ou pour des raisons de disponibilité du logement social ». « On arrive parfois à négocier du logement d'urgence avec le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) ou le parc privé ».

Présidentielle 2027 : des propositions lors d'un colloque le 15/10/2026

L'AG des présidents d'université sera aussi l'occasion de discuter du positionnement de France Universités pour la présidentielle, indique Lamri Adoui.

« Le 15/10/2026 à Paris, France Universités organisera un grand colloque sur la place des universités et ce qu’elles apportent à la société et leur rôle dans le paysage de demain. Ce serait l’occasion de faire connaître un certain nombre de nos propositions ».



France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales. • Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions. • Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Bureau élu en janvier 2025 composé de : Président : Lamri Adoui (Université de Caen Normandie) Vice-présidents : • Hélène Boulanger (Université de Lorraine) • Jean-François Huchet (Inalco)

Chiffres clés

Personnels	• Une équipe permanente : 27 personnes. • Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 03/09/2026 à 17:04